

Communiqué de presse

Communiqué information réglementée

Paris, le 2 avril 2019

Mise à disposition du document de référence 2018 du Groupe BPCE

Le Groupe BPCE informe que son document de référence 2018 a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 2 avril 2019 sous le n° D.19-0252.

Il intègre les rapports financiers annuels du Groupe BPCE, du groupe BPCE SA et de BPCE, le rapport sur le gouvernement d'entreprise, la déclaration de performance extra-financière pour l'exercice 2018 et les informations relatives aux honoraires versés aux contrôleurs légaux des comptes.

Ce document est tenu gratuitement à la disposition du public dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

Il peut être également consulté à la rubrique « Information réglementée » de l'espace « Investisseur » du site internet du Groupe BPCE (www.bpce.fr).